



REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE
AUPRES DE L'O.S.C.E

**Intervention de Monsieur Yann HWANG,
Représentant permanent adjoint
sur la commémoration de la journée nationale des mémoires de la traite
de l'esclavage et de leurs abolitions
Au Conseil permanent du 16 mai 2013**

Alors que nous venons d'entendre la Représentante spéciale et coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains, la délégation française souhaite saisir l'occasion du Conseil permanent de ce jour pour faire part de la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions qui a été commémorée partout en France le 10 mai dernier.

La France est le premier Etat qui a déclaré la traite négrière et l'esclavage « crime contre l'humanité ». Un comité institué par la loi du 21 mai 2001 est chargé de faire des propositions au Gouvernement visant à encourager les travaux de recherche sur ce sujet et à promouvoir toute action de sensibilisation et de diffusion des ressources documentaires pour mieux faire connaître l'histoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions auprès du public le plus large, en particulier du public scolaire.

Impliquée par son histoire dans la tragédie de l'esclavage et le combat pour son abolition, la France est particulièrement engagée dans la lutte contre les formes modernes de l'esclavage. Outre son action dans le cadre de l'OSCE, elle soutient les efforts internationaux pour lutter contre la traite des êtres humains. Elle appelle à la ratification universelle du protocole additionnel à la convention de Palerme qu'elle a signé en 2000 et ratifié en 2002. La France est également partie aux différentes conventions de l'Organisation internationale du travail sur le travail forcé et à la convention internationale des droits de l'enfant, dont l'un des protocoles concerne la traite des enfants.

En conclusion, permettez-moi de citer un extrait de l'intervention du Président de la République française, M. François Hollande, à l'occasion de cette journée nationale le 10 mai dernier : « la liberté n'est pas un don de la nature ou un acquis de la civilisation, c'est un apprentissage, une conquête de chaque jour, une victoire jamais achevée. En un mot, la liberté c'est une responsabilité dont les peuples comme les êtres doivent savoir être dignes. Et continuer à se battre pour elle, au nom du progrès et de l'humanité. Mais aussi de la solidarité à l'égard du monde. »

Je vous remercie./.